

Utilité sociale et réussite universitaire d'étudiants ayant ou non des incapacités motrices : rôles respectifs de la compétence et de l'effort

Odile Rohmer et Eva Louvet

Volume 20, numéro 3, décembre 2012

Emploi et approches inclusives : le droit des personnes ayant des incapacités à participer, par un travail décent, au développement économique

Work and Inclusive Approaches: The Right of People with Disabilities to Participate, by Way of Decent Work, to Economic Development

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1086601ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1086601ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (imprimé)

2562-6574 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rohmer, O. & Louvet, E. (2012). Utilité sociale et réussite universitaire d'étudiants ayant ou non des incapacités motrices : rôles respectifs de la compétence et de l'effort. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 20(3), 65–76. <https://doi.org/10.7202/1086601ar>

Résumé de l'article

De nombreuses recherches en psychologie sociale s'accordent actuellement pour considérer que le jugement social repose sur deux dimensions fondamentales, appelées dans le cadre de la théorie de la valeur sociale : désirabilité et utilité sociale. L'objectif de ce travail est d'analyser dans quelle mesure deux sous-dimensions de l'utilité sociale (i.e., compétence et effort) ont des valeurs prédictives différentes dans l'explication de la réussite universitaire d'étudiants présentés comme ayant ou non des incapacités motrices. Dans l'Étude 1, 174 étudiants lisaient un petit scénario décrivant un étudiant ayant ou non des incapacités motrices, réussissant ou non dans ses études. Dans l'Étude 2, le paradigme est inversé : il est demandé à 185 étudiants d'évaluer le potentiel de réussite d'un étudiant ayant ou non des incapacités motrices, présenté comme soit désirable, soit compétent, soit faisant des efforts. Pris dans leur globalité, les résultats montrent que la réussite universitaire est perçue comme reposant davantage sur la compétence que sur les efforts. Par ailleurs, les étudiants en situation de handicap sont survalorisés sur la dimension de l'effort.

Utilité sociale et réussite universitaire d'étudiants ayant ou non des incapacités motrices : rôles respectifs de la compétence et de l'effort

ODILE ROHMER ET EVA LOUVET

Université de Strasbourg, Faculté de Psychologie, Strasbourg, France

Article original • Original Article

Résumé

De nombreuses recherches en psychologie sociale s'accordent actuellement pour considérer que le jugement social repose sur deux dimensions fondamentales, appelées dans le cadre de la théorie de la valeur sociale : désirabilité et utilité sociale. L'objectif de ce travail est d'analyser dans quelle mesure deux sous-dimensions de l'utilité sociale (i.e., compétence et effort) ont des valeurs prédictives différentes dans l'explication de la réussite universitaire d'étudiants présentés comme ayant ou non des incapacités motrices. Dans l'Étude 1, 174 étudiants lisaient un petit scénario décrivant un étudiant ayant ou non des incapacités motrices, réussissant ou non dans ses études. Dans l'Étude 2, le paradigme est inversé : il est demandé à 185 étudiants d'évaluer le potentiel de réussite d'un étudiant ayant ou non des incapacités motrices, présenté comme soit désirable, soit compétent, soit faisant des efforts. Pris dans leur globalité, les résultats montrent que la réussite universitaire est perçue comme reposant davantage sur la compétence que sur les efforts. Par ailleurs, les étudiants en situation de handicap sont survalorisés sur la dimension de l'effort.

Mots-clés : jugement social, réussite universitaire, compétences, effort, utilité sociale, handicap

Abstract

The current literature suggests that there are two fundamental dimensions of social value that underlie social judgments: social desirability and social utility. The purpose of the present research is to explore whether two components of social utility (i.e., competence and effort) have distinct roles in predicting academic success among students with and without disabilities. In Study 1, 174 students read a short scenario depicting a student with or without physical disabilities, showing high (versus low) academic performance. They were asked to judge the target on social desirability, competence and effort. In Study 2, the reversed paradigm was used: 185 students were asked to report predictive judgments about the academic potential of a student with or without disabilities presented in terms of high desirability versus high competence or high effort. In general, the results showed that academic success was perceived to be more strongly related to competence than to effort. Moreover, students with disabilities were evaluated more positively on effort.

Keywords : social judgment, academic performance, competences, effort, social utility, social desirability, disability

La nécessité de prendre en considération les processus psychologiques, pour éclairer les comportements à l'égard des personnes en situation de handicap et œuvrer vers une meilleure participation sociale de ces personnes, a récemment été soulignée dans la littérature : Watermeyer (2012) met en avant que le modèle social du handicap, tel qu'il est promu par l'Organisation Mondiale de la Santé, privilégie les aspects politiques et législatifs des actions possibles, au détriment d'une prise en compte des préjugés et croyances qui entravent le processus de participation sociale. En effet, en considérant que c'est la société qui produit du handicap (Fougeyrollas, 1997; Molden & Tossebro, 2010), les différents pays proposent des lois et actions positives, permettant aux individus de mieux se déplacer, de mieux vivre à domicile, d'accéder plus facilement à la formation et au travail. Par exemple, la Charte de Luxembourg sur laquelle s'appuie l'État français depuis 1999, permet de favoriser un accès égal à l'enseignement pour l'ensemble des jeunes. Effectivement, la majorité des lycéens et jeunes étudiants en situation de handicap considèrent que les soutiens humains et pédagogiques qui peuvent être mis à leur disposition facilitent grandement leur accès à l'enseignement supérieur (Ebersold, 2010) et le nombre d'étudiants en situation de handicap a doublé ces quinze dernières années (Le Roux & Marcellini, 2011). Ainsi, les travaux actuels soulignent les progrès indéniables en termes d'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes en situation de handicap (e.g. Ebersold, 2008, 2009; Georget & Mosnier, 2006). Néanmoins, en s'intéressant au devenir de ces étudiants, Ebersold (2010) note que cet accès facilité aux études ne se traduit pas de façon satisfaisante en termes d'accès à l'emploi, alors même que le diplôme reste une condition protectrice pour s'insérer professionnellement entre 15 et 24 ans, période de grande vulnérabilité face au chômage en contexte de crise économique (Insee, 2011). Malgré une approche inclusive défendue par une société plus à l'écoute des besoins des personnes en situation de handicap, il semble donc persister un certain nombre de difficultés auxquelles sont davantage confrontés les jeunes en situation

de handicap que le reste de la population. À ce sujet, la question de l'entrée dans la vie professionnelle est éloquentة puisque, depuis l'obligation d'emploi en France des travailleurs ayant des incapacités motrices en 1987, le taux d'emploi de cette catégorie de personnes stagne autour de 4%, donc bien en deçà de la volonté du législateur pourtant fortement réaffirmée à travers la loi de 2005 (Blanc, 2010). Quant aux informations relatives au devenir des étudiants ayant des incapacités motrices, elles sont particulièrement lacunaires, comme si la question de l'insertion professionnelle n'était pas considérée pour ces jeunes adultes comme la conséquence logique de leur formation (Ebersold, 2009; Le Roux & Marcellini, 2011). Les recherches semblent témoigner qu'un obstacle majeur pour considérer l'insertion professionnelle des jeunes ayant des incapacités motrices, au même titre que l'entrée dans la vie active des jeunes diplômés au sens large, réside dans les perceptions des employeurs qui ne réussissent pas à associer spontanément incapacités motrices et compétences (Louvet & Rohmer, 2010; Louvet, Rohmer, & Dubois, 2009), rendant structurelle la question des difficultés des travailleurs ayant des incapacités motrices à trouver un emploi, et ce, quel que soit le contexte économique (Grapin, 2004). Ainsi, il semble qu'au-delà du souci de faire disparaître des barrières physiques et environnementales, il persiste souvent des barrières psycho-sociales qui peuvent anéantir une politique volontariste de réduction des situations de handicap. Malheureusement, ces barrières restent très peu prises en considération.

Ce sont justement ces aspects plus subjectifs du processus de production et de maintien des situations de handicap que nos travaux essaient d'éclairer. L'objectif de nos recherches est de remonter en amont des conduites sociales pour analyser les processus psychologiques qui déterminent ces conduites. Nous analysons plus particulièrement le jugement social en tant que mécanisme psycho-social fondamental dans la détermination des comportements sociaux. L'objectif de la présente étude est d'étudier comment est interprétée la réussite d'étudiants, suivant qu'ils sont présen-



tés avec ou sans incapacités motrices. Les arguments qui sont avancés nous paraissent déterminants pour comprendre ensuite pourquoi les diplômés en situation de handicap ont de moins bonnes chances d'insertion professionnelle que leurs pairs sans incapacités motrices.

De très nombreuses recherches en psychologie sociale s'accordent actuellement pour considérer que le jugement social repose sur deux dimensions fondamentales, liées d'une part aux qualités sociales et morales (e.g. chaleureux, sympathique, honnête), d'autre part aux capacités intellectuelles et aux compétences (e.g. intelligent, capable, efficace). Selon les modèles considérés, ces deux dimensions ont reçu des appellations diverses. Ainsi, les auteurs opposent « chaleur » et « compétence » (Fiske, Cuddy, Glick, & Xu, 2002), « communauté » et « agentisme » (Abele, 2003), « moralité » et « compétence » (Wojciszke, 1994), « profitable pour autrui » et « profitable pour soi » (Peeters, 1992), ou encore « désirabilité sociale » et « utilité sociale » (Dubois & Beauvois, 2005). Dans cette dernière approche, ces dimensions traduisent deux types de valeur sociale que l'on attribue aux gens sur lesquels on porte des jugements sociaux. Dans le champ du jugement social, la désirabilité sociale renvoie à la capacité d'une personne à susciter des affects positifs chez les autres, et à satisfaire leurs principaux besoins. Cette dimension du jugement exprime donc la valeur « affective » d'une personne. L'utilité sociale renvoie à la capacité d'une personne à satisfaire les principales exigences de la société dans laquelle elle évolue et à atteindre les statuts les plus élevés dans cette société. Cette dimension du jugement exprime donc la valeur « économique » d'une personne (Dubois & Beauvois, 2005; Pansu & Dompnier, 2011). Il apparaît ainsi clairement que ce sont les qualités liées à l'utilité sociale qui déterminent la réussite socioprofessionnelle ou académique des individus. En effet, de nombreux travaux expérimentaux mettent en évidence que l'utilité sociale différencie une personne qui réussit d'une personne qui échoue, alors que ces deux personnes sont jugées de manière équivalente sur la désirabilité sociale (Dubois & Aubert,

2010; Louvet & Rohmer, 2010; Pansu & Dompnier, 2011). Par ailleurs, les travaux qui s'intéressent au jugement social à l'égard des personnes en situation de handicap montrent que ces personnes sont généralement perçues et se perçoivent elles-mêmes comme socialement moins utiles que les personnes n'ayant pas d'incapacités motrices (Louvet et al. 2009). Dans cette même lignée de travaux, il apparaît cependant que les personnes en situation de handicap ne sont pas dévalorisées sur l'ensemble des caractéristiques définissant l'utilité sociale. Si elles sont en effet jugées moins compétentes, efficaces et productives que les personnes n'ayant pas d'incapacités motrices, elles sont par contre considérées comme plus motivées, courageuses et volontaires (Louvet & Rohmer, 2010; Rohmer & Louvet, 2011).

Ces résultats expérimentaux suggèrent que l'utilité sociale pourrait recouvrir différentes facettes. En particulier, il semblerait que l'utilité sociale ne se limite pas à la capacité à exhiber des compétences, mais implique également la capacité à s'investir, à fournir des efforts. La complémentarité et la distinction de ces deux critères (capacité et motivation à fournir des efforts) ont été largement développées pour modéliser un comportement efficace dans une organisation de travail (e.g. McCloy, Campbell, & Cudeck, 1994; Van Scotter & Motowido, 1996). La compétence est considérée comme l'explication d'une performance ou la satisfaction d'un objectif. Elle est donc un atout pour la réussite (Curie, 1998). Néanmoins, les organisations de travail valorisent également des comportements motivationnels, d'investissement dans le travail, qui sont considérés comme des comportements de citoyenneté à l'égard de l'organisation (McCloy et al., 1994; Moorman & Blakely, 2006). La distinction entre compétence et effort apparaît également en psychologie sociale où des travaux ont mis en évidence que la réussite et l'échec peuvent être expliqués aussi bien en termes de compétences que d'effort (Iatridis & Fousiani, 2009; Weiner, 1986), notamment dans le contexte des études semblant valoriser tout particulièrement l'effort au-delà des compétences (Dompnier & Pansu, 2010). Notre objectif est ainsi de mettre en évidence le rôle respectif

des compétences et de l'effort dans la perception de la réussite universitaire. Autrement dit, l'effort est-il perçu comme aussi prédictif de la réussite universitaire que les compétences? Par ailleurs, il s'agit également de vérifier si la réussite universitaire est expliquée dans les mêmes termes pour les étudiants ayant ou non des incapacités motrices. En nous appuyant sur les études antérieures, nous faisons l'hypothèse que la réussite universitaire est expliquée avant tout en termes de compétence pour un étudiant n'ayant pas d'incapacités motrices, alors qu'elle est expliquée avant tout en termes d'effort pour un étudiant ayant des incapacités motrices.

Étude 1

L'objectif de cette première étude est d'analyser la façon dont sont jugés des étudiants qui réussissent ou échouent dans leurs études. Pour la moitié des participants, ces étudiants sont présentés comme étant en situation de handicap. Le jugement porte sur les deux dimensions fondamentales relevées dans la littérature sur le jugement social, utilité sociale et désirabilité sociale (Dubois, 2006; Dubois & Beauvois, 2005). De façon novatrice par rapport aux travaux antérieurs, nous distinguons ici pour l'utilité sociale la dimension des compétences de celle de l'effort.

- Méthode

Population

Les participants étaient 174 étudiants (84 hommes et 90 femmes) de l'Université de Strasbourg, recrutés sur le campus universitaire pour prendre part à une recherche sur la formation des impressions. La participation à cette étude s'est faite sur la base du volontariat; elle était anonyme et non rémunérée. Tous les participants maîtrisaient le français et ne présentaient aucune déficience. Les participants avaient entre 18 et 30 ans ($M = 20.8$; $SD = 1.90$). Ils étaient issus de l'ensemble des grands domaines de formation de l'Université de Strasbourg : 47 % des participants poursuivaient leurs études en sciences de la vie, 27 % en mathématiques, physiques ou sciences de

l'ingénieur, 18 % en sciences humaines et sociales (hors filière psychologie), 17 % en droit, sciences politiques, économiques ou historiques, 14 % en lettres ou langues et 8 % en commerce. Aucun des participants n'était inscrit en régime salarié.

- Procédure

Les étudiants ont été sollicités pour participer à une enquête sur la façon dont on se forme une première impression sur autrui. Un livret leur a été remis contenant sur la première page les objectifs affichés de la recherche et ainsi qu'un formulaire permettant de recueillir des informations sur les participants. La deuxième page présentait une brève description d'un étudiant devant être lue attentivement par les participants, afin de se faire une première impression de la personne décrite. Enfin, une dernière page contenait le questionnaire permettant de recueillir un jugement sur l'étudiant décrit. La description de l'étudiant suivait le modèle suivant : « *Philippe a 25 ans, il est célibataire et habite la région lyonnaise. Il poursuit actuellement des études dans le domaine de l'électronique analogique, une formation qui assure généralement de bonnes perspectives d'emploi* ». Pour la moitié des participants, Philippe est présenté en situation de handicap : « *À cause d'un accident de la circulation, Philippe est paraplégique et se déplace en fauteuil roulant.* ». Il avait été vérifié, dans le cadre d'un pré-test, que la filière choisie (électronique) était subjectivement perçue par une population étudiante comme offrant des perspectives de travail aux personnes ayant des incapacités motrices. Selon les conditions expérimentales, il est précisé que Philippe réussit ou échoue dans ses études. Pour cela, la description se termine par l'une des deux mentions suivantes : « *Philippe a toujours réussi ses examens en se plaçant parmi les meilleurs étudiants de sa promotion. Il pense vraiment avoir trouvé sa voie* », ou « *Cependant, Philippe a échoué à plusieurs reprises à ses examens, et semble avoir plus de difficultés que la majorité des étudiants de sa promotion. Il pense sérieusement à abandonner ses études* ». Dans une condition contrôle, aucune information n'a été donnée quant à la situation de réussite ou d'échec de cet étu-



diant. À travers ce protocole expérimental, deux variables indépendantes inter-sujets ont été introduites, la catégorie d'appartenance (avec ou sans incapacités motrices) et la situation universitaire (réussite, échec ou condition contrôle). Après avoir lu attentivement le profil, les participants devaient indiquer les traits de personnalité qui, selon eux, décrivent le mieux Philippe. Pour répondre à cette question, ils disposaient de quinze traits et devaient indiquer « dans quelle mesure chacun d'eux caractérise Philippe », en se positionnant sur une échelle en six points allant de « pas du tout » à « tout à fait ». Les quinze traits, issus de précédents travaux sur le jugement social, ont été préalablement identifiés comme exprimant respectivement les dimensions de désirabilité sociale (agréable, aimable, chaleureux, gentil, sympathique), d'utilité sociale – compétence (compétent, compétitif, efficace, performant, productif) et d'utilité sociale – effort (courageux, déterminé, méritant, motivé, persévérant) (Louvet & Rohmer, 2010; Rohmer & Louvet, 2011). Une analyse factorielle en composantes principales (ACP) avec comme variables actives les quinze traits de personnalité (rotation Varimax normalisée) confirme une structure en trois facteurs, expliquant 71% de la variance totale avant rotation (cf. tableau 1). Dans le premier facteur, les cinq traits opérationnalisant l'utilité-compétence (alpha de Cronbach = .90) sont présents, dans le second ceux traduisant la désirabilité sociale (alpha de Cronbach = .86), dans le troisième ceux de l'utilité-effort (alpha de Cronbach = .90). Afin de comparer le jugement des participants sur ces trois dimensions, selon les différentes conditions expérimentales, trois scores composites correspondant à la moyenne des scores des cinq traits de chaque facteur ont été calculés. Afin de vérifier que ces trois dimensions ne se différencient pas d'un point de vue de leur degré de positivité, un pré-test auprès de 59 participants adultes des deux sexes et de tout âge (âge moyen = 30.6; écart-type = 14.11) a été réalisé. La tâche des participants était d'indiquer pour chaque trait de personnalité retenu dans quelle mesure il exprime un défaut (trait très négatif) ou une qualité (trait très positif) sur une échelle allant de -3 à +3. Les résultats confirment qu'il n'y a aucune différence significative ($F(2, 116) = 1.52$,

n.s.) entre la désirabilité sociale ($M = 1.72$; $ET = .60$), l'utilité-compétence ($M = 1.78$; $ET = .55$) et l'utilité-effort ($M = 1.86$; $ET = .62$).

TABLEAU 1 : POIDS FACTORIELS DES 15 ITEMS DE JUGEMENT SOCIAL APRÈS ROTATION VARIMAX (ÉTUDE 1)

	Utilité - compétence	Désirabilité sociale	Utilité - effort
compétent	0,80	0.04	0.32
compétitif	0.73	-0.13	0.35
efficace	0,85	0.15	0.18
performant	0,80	0.09	0,38
productif	0,80	0,01	0.19
agréable	0,11	0,83	0.10
aimable	0,04	0,83	0.06
chaleureux	0,00	0,74	0.24
gentil	0,05	0,81	-0.05
sympathique	-0.04	0,76	0.11
courageux	0,11	0,21	0.83
déterminé	0.36	0.07	0.82
méritant	0.30	0.21	0.68
motivé	0.49	0.07	0.76
persévérant	0.41	-0.01	0.76

- Résultats et discussion

Une analyse de variance introduisant les variables « situation » (réussite ou échec) et « catégorie » (avec ou sans incapacités motrices) comme facteurs inter-sujets et les scores de jugement a été réalisée sur les trois dimensions considérées (désirabilité, utilité-compétence et utilité-effort) en mesures répétées. Cette analyse montre tout d'abord un effet majeur de la variable « situation » ($F(2, 168) = 45.76$, $p < .0001$, $\eta^2 = 0.35$): L'étudiant qui échoue est jugé globalement plus négativement que celui qui réussit ($p < .0001$) ou dont on ne connaît pas la situation universitaire ($p < .0001$). Cet effet peut être précisé par une inte-

reaction entre les variables « situation » et « dimension du jugement » ($F(4, 336) = 42.74, p < .0001, \eta^2 = 0.34$). Les comparaisons de moyennes indiquent que l'étudiant qui réussit est jugé plus compétent (LSD de Fisher : $p < .0001$) et faisant plus d'efforts ($p < .0001$) que celui qui échoue; il est aussi jugé plus compétent ($p < .001$) que celui dont on ne connaît pas la situation universitaire. L'étudiant qui échoue est jugé moins compétent ($p < .0001$) et faisant moins d'efforts ($p < .0001$) que celui dont on ne connaît pas la situation universitaire. Aucune différence significative n'apparaît sur la dimension de la désirabilité sociale en fonction de la situation universitaire. Ensuite, les résultats mettent en évidence un effet majeur de la variable « catégorie » ($F(1, 168) = 11.85, p < .001, \eta^2 = 0.07$) indiquant que l'étudiant est globalement jugé plus positivement quand il est présenté comme ayant des incapacités motrices plutôt que n'ayant pas d'incapacités motrices. Une nouvelle fois, une interaction des variables « catégorie » et « dimension du jugement » ($F(2, 336) = 14.57, p < .0001, \eta^2 = 0.08$) permet de préciser ce résultat : c'est uniquement sur la dimension « effort » que le jugement est plus positif pour la personne ayant des incapacités motrices ($p < .0001$).

Enfin, on observe une interaction de second ordre entre les trois variables indépendantes : « catégorie », « situation » et « dimension du jugement » ($F(4, 336) = 3.82, p < .005, \eta^2 = 0.05$). Afin d'interpréter cette interaction, elle a été décomposée en deux interactions simples « situation » X « dimension du jugement » portant respectivement sur l'étudiant n'ayant pas d'incapacités motrices ($F(4, 168) = 33.69, p < .0001, \eta^2 = 0.45$) et l'étudiant en situation de handicap ($F(4, 168) = 14.21, p < .0001, \eta^2 = 0.25$). Tout d'abord, la comparaison sur la façon dont l'étudiant est jugé sur chaque dimension, selon sa situation universitaire, permet d'obtenir un pattern de résultats tout à fait similaire à celui obtenu sans prendre en considération la variable « catégorie ». Autrement dit, que l'étudiant soit présenté avec ou sans incapacités motrices, la compétence et l'effort différencient l'étudiant qui réussit de celui qui échoue, alors qu'aucun effet de la situation n'est noté sur la désirabilité sociale. De façon plus

intéressante, en comparant la façon dont la compétence et l'effort sont associés à chaque situation, un pattern de résultats différent apparaît pour les cibles avec et sans incapacités motrices. En ce qui concerne la cible n'ayant pas d'incapacités motrices, les comparaisons de moyennes montrent que l'étudiant qui réussit est jugé plus compétent que faisant des efforts ($p < .0001$), alors que l'étudiant qui échoue est jugé moins compétent que faisant des efforts ($p < .0001$). Autrement dit, si l'étudiant qui réussit est considéré plus compétent et faisant plus d'efforts que celui qui échoue, cette différence est plus marquée pour la dimension « compétence » que pour la dimension « effort ». Aucune différence entre les dimensions « compétence » et « effort » n'apparaît dans la condition contrôle. Quand l'étudiant est présenté comme ayant des incapacités motrices, il est toujours jugé plus positivement sur l'effort que sur la compétence, qu'il soit en situation de réussite, d'échec ou sans information sur sa situation universitaire ($p < .0001$ pour toutes les comparaisons). L'ensemble des moyennes est reporté dans le tableau 2.

En résumé, ces résultats indiquent tout d'abord que les participants imaginent un étudiant qui réussit comme quelqu'un qui a des compétences et déploie des efforts. En effet, les étudiants qui réussissent se différencient de ceux qui échouent sur ces deux dimensions, alors qu'aucune différence n'apparaît sur la désirabilité sociale. Ce résultat confirme que la compétence et l'effort peuvent être considérés comme des sous-dimensions de l'utilité sociale (Louvet & Rohmer, 2010). De façon novatrice, cette recherche suggère ensuite que la compétence est perçue comme davantage liée à la réussite universitaire que l'effort, puisque c'est avant tout cette dimension qui différencie l'étudiant qui réussit de celui qui échoue. Autrement dit, la réussite repose plus sur un haut niveau de compétences que sur les efforts fournis, et l'échec s'explique plus par un manque de compétences que par un manque d'effort. Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il a été obtenu dans le contexte des études, un contexte qui valorise tout particulièrement l'effort (Dompnier & Pansu, 2010).



**TABEAU 2 : JUGEMENT SOCIAL SELON LA SITUATION UNIVERSITAIRE
POUR LES CIBLES AYANT OU NON DES INCAPACITES MOTRICES**

Dimension	Sans incapacités motrices			Avec incapacités motrices		
	Réussite	Echec	Contrôle	Réussite	Echec	Contrôle
	M	M	M	M	M	M
	(SD)	(SD)	(SD)	(SD)	(SD)	(SD)
Utilité-compétence	4.99 (.90)	2.38 (.58)	4.55 (.86)	4.86 (.66)	3.22 (.84)	4.15 (1.03)
Utilité-effort	4.57 (1.06)	3.07 (1.12)	4.47 (.86)	5.43 (.65)	3.98 (1.35)	5.20 (.97)
Désirabilité	3.56 (.85)	3.78 (1.04)	3.80 (.87)	3.70 (.72)	3.90 (.78)	3.96 (.75)

La comparaison de l'étudiant ayant ou non des incapacités motrices confirme que la dimension de l'effort est stéréotypiquement associée au handicap (Rohmer & Louvet, 2011) : quel que soit son niveau de réussite, une personne en situation de handicap est toujours valorisée sur l'effort plus que sur la compétence. Ainsi, si la réussite est généralement expliquée avant tout par des compétences, ce n'est pas vrai pour une personne en situation de handicap. Dans ce cas, la réussite résulterait des efforts que la personne était motivée à fournir. Ces résultats, déjà mis en évidence dans un contexte de travail (Louvet & Rohmer, 2010), sont ici confirmés dans le cadre des études.

Étude 2

L'objectif de cette deuxième étude est de vérifier expérimentalement dans quelle mesure la compétence, l'effort et la désirabilité prédisent le potentiel de réussite attribuée à une personne. Contrairement à l'étude précédente, les

trois dimensions du jugement (utilité-compétence, utilité-effort et désirabilité) ne sont pas mesurées, mais manipulées expérimentalement. Selon les conditions expérimentales, les participants doivent évaluer le potentiel de réussite d'une personne présentée comme compétente, faisant des efforts ou désirable. À nouveau, la recherche est contextualisée au domaine des études universitaires et compare des étudiants ayant ou non des incapacités motrices.

- Méthode

Population

185 étudiants, 102 femmes et 83 hommes âgés de 18 à 28 ans ($M = 20.71$; $ET = 1.97$) ont été sollicités sur le campus universitaire de Strasbourg pour participer à une étude sur la formation des impressions sur la base du volontariat. La participation à cette étude était anonyme et non rétribuée. Tous les partici-

pants étaient de langue maternelle française et ne présentaient pas de déficiences. 47 % des participants poursuivaient leurs études en sciences de la vie, 37 % en mathématiques, physiques ou sciences de l'ingénieur, et 16 % en sciences humaines et sociales (hors filière psychologie). Aucun des participants n'était inscrit en régime salarié.

- Procédure

Comme dans l'Étude 1, les participants devaient prendre connaissance d'une brève description d'un étudiant présenté soit comme compétent, soit comme faisant des efforts, soit comme désirable. Pour ce faire, elle s'est inspirée du paradigme des juges qui consiste à demander aux participants d'évaluer des cibles fictives connues par leurs réponses à un questionnaire (Dubois, 1994). Dans le cas de cette étude, il s'agissait d'un questionnaire de personnalité fictif, supposément rempli par un enseignant à qui l'on aurait demandé de décrire son étudiant. La consigne utilisée se présente sous la forme suivante : « *Philippe a 25 ans, il est célibataire et habite la région lyonnaise. Il poursuit actuellement des études dans un établissement à proximité de chez lui. Interrogé sur ses qualités, son responsable pédagogique devait indiquer, à partir d'une liste de traits de personnalité, ceux qui caractérisent le mieux Philippe* ». Le questionnaire utilisé comportait les mêmes quinze traits de personnalité que ceux retenus pour la première étude, présentés par ordre alphabétique. Selon les conditions expérimentales, les traits cochés étaient soit les cinq traits exprimant l'utilité-compétence (compétent, compétitif, efficace, performant, productif), soit les cinq traits exprimant l'utilité-effort (courageux, déterminé, méritant, motivé, persévérant), soit les cinq traits exprimant la désirabilité (agréable, aimable, chaleureux, gentil, sympathique). Comme dans l'Étude 1, l'étudiant était présenté pour la moitié des participants comme paraplégique. Il a été demandé aux participants d'étudier le profil présenté et de se prononcer sur le potentiel de réussite de l'étudiant à partir de deux questions : « *Est-ce que vous imaginez Philippe réussir ses études?* » et « *Est-ce que vous pensez que Philippe sera capable de mener à bien les pro-*

jets qui lui seront confiés dans le cadre de ses études? ». Pour répondre à ces questions, les participants disposaient d'une échelle en sept points allant de « *pas du tout* » à « *tout à fait* ». Les réponses à ces deux échelles étant fortement corrélées ($r = .50$; $p < .0001$), il était possible de calculer un score moyen correspondant au potentiel de réussite attribué à l'étudiant.

- Résultats et discussion

Une analyse de variance introduisant les variables « profil » (utilité-compétence, utilité-effort ou désirabilité) et « catégorie » (avec ou sans incapacités motrices) comme facteurs inter-sujets et le score moyen de potentiel de réussite comme variable dépendante a été réalisée. Cette analyse révèle un effet principal de la variable « catégorie » ($F(1, 179) = 11.89$, $p < .0008$, $\eta^2 = 0.06$). Les étudiants présentés avec incapacités motrices sont jugés comme disposant d'un plus grand potentiel de réussite ($M = 5.03$; $ET = .97$) que les étudiants présentés sans incapacités motrices ($M = 4.54$; $ET = 1.05$). Nous observons également un effet principal de la variable « profil » ($F(2, 179) = 17.54$, $p < .0001$, $\eta^2 = 0.16$). Les comparaisons de moyennes montrent que les participants ont attribué un potentiel de réussite plus élevé à un étudiant présenté comme « utile-compétent » ($M = 5.24$; $ET = .81$) ou comme « utile-faisant des efforts » ($M = 4.87$; $ET = .84$) qu'à un étudiant présenté comme « désirable » ($M = 4.25$; $ET = 1.19$; $p < .001$ pour les deux comparaisons). Par ailleurs, il est intéressant de noter que le potentiel de réussite attribué à un étudiant présenté comme « utile-compétent » est plus élevé que celui attribué à un étudiant présenté comme « utile-faisant des efforts » ($p < .03$). Enfin, l'interaction entre les deux variables indépendantes (profil et catégorie) n'est pas significative.

En résumé, ces résultats mettent en lumière que les trois dimensions considérées n'ont pas la même valeur prédictive de la réussite universitaire. La réussite est bien plus attribuée à un étudiant présenté comme compétent ou faisant des efforts qu'à un étudiant désirable. Ainsi, conformément à notre hypothèse, la



compétence et l'effort peuvent être considérés comme deux sous-dimensions de l'utilité sociale. De façon intéressante, cette étude confirme plus directement l'hypothèse qui se dégageait de la première étude : les participants perçoivent la compétence comme plus déterminante que l'effort pour réussir ses études. En effet, l'étudiant qu'on imagine réussir ses études est davantage un étudiant compétent qu'un étudiant qui fournit des efforts.

Un objectif important de cette recherche était de vérifier si, à profil équivalent, on attribue les mêmes chances de réussite à un étudiant présenté avec ou sans incapacités motrices. À prime abord, de façon étonnante, les résultats indiquent que l'étudiant en situation de handicap est perçu comme ayant de meilleures chances de réussite que l'étudiant sans incapacités motrices. Deux explications complémentaires peuvent être avancées pour rendre compte de ce résultat. D'une part, la survalorisation des personnes en situation de handicap est un phénomène souvent observé, surtout dans un contexte expérimental peu impliquant (Christman & Slaten, 1991; Louvet, Rohmer, & Salhani, 2003). Cette survalorisation a été interprétée comme relevant des pressions normatives qui nous poussent à juger positivement un groupe social particulièrement défavorisé par le sort (Dambrun & Guimond, 2004; Kay & Jost, 2003; Rohmer & Louvet, 2011). D'autre part, ce résultat peut aussi être interprété en référence à l'effet rebond (Beaufils & Paicheler, 1988). En effet, dans cette recherche la personne à évaluer est toujours un étudiant. Or, on n'attend généralement pas d'une personne en situation de handicap qu'elle arrive à mener des études supérieures. Par conséquent, elle est jugée comme atypique de son groupe et se voit attribuer des qualités hors du commun : si, malgré son incapacité motrice, cette personne arrive à suivre des études, c'est qu'elle doit être exceptionnelle. Un résultat similaire a été observé dans le contexte du travail : une personne en situation de handicap qui peut faire valoir de l'expérience professionnelle est évaluée plus positivement qu'une personne sans incapacités motrices témoignant de la même expérience (Rohmer & Louvet, 2006).

Discussion générale

De nombreux modèles théoriques et recherches empiriques récentes mettent en évidence que le jugement social se construit sur deux dimensions fondamentales (pour une revue de cette question : Kervyn, Yzerbyt, & Judd, 2010), se référant dans la théorie de la valeur sociale respectivement à l'utilité sociale et la désirabilité sociale (Dubois, 2006). En nous inscrivant dans ce courant théorique, l'un des objectifs des recherches présentées ici était de montrer que l'utilité sociale n'est pas réductible à la dimension des compétences, mais peut reposer sur d'autres dimensions, en particulier celle de l'effort. Dans cette logique, nous avons mis en relation la réussite universitaire avec différentes dimensions du jugement social : l'utilité-compétence, l'utilité-effort et la désirabilité. Cette analyse a été réalisée à travers deux paradigmes expérimentaux complémentaires. D'une part, nous avons comparé la valeur attribuée à un étudiant sur les trois dimensions considérées, selon que l'étudiant est présenté comme étant en situation de réussite ou d'échec. D'autre part, en nous inspirant du paradigme des juges (Dubois, 1994), nous avons comparé le potentiel de réussite attribué à un étudiant selon qu'il est présenté comme compétent, faisant des efforts ou désirable.

Les analyses portant sur le lien entre les dimensions de jugement et la réussite confirment que la compétence et l'effort peuvent bien être considérés comme étant des sous-dimensions de l'utilité sociale. En effet, un étudiant qui réussit se différencie d'un étudiant qui échoue par un jugement plus positif en termes de compétence et d'effort, alors qu'aucune différence n'est relevée sur la dimension de la désirabilité sociale (Étude 1). De la même manière, on attribue un potentiel de réussite plus important à un étudiant compétent ou faisant des efforts qu'à un étudiant désirable (Étude 2). Si l'effort peut donc être considéré comme une sous-dimension de l'utilité sociale, la valeur attribuée à une personne faisant des efforts n'est pas tout à fait comparable à celle attribuée à une personne compétente. En effet, un étudiant qui réussit se différencie d'un étudiant qui échoue davantage sur la compétence que sur l'effort

(Étude 1). De la même manière, le potentiel de réussite associé à un étudiant compétent est plus élevé que celui associé à un étudiant faisant des efforts (Étude 2). Ainsi, les résultats des deux études montrent que si l'effort est bien une sous-dimension de l'utilité sociale, sa valeur est moins importante que la valeur associée à la compétence. Il est intéressant de noter que cette hiérarchie en termes de valeur entre la compétence et l'effort apparaît dans un contexte, celui des études, qui valorise tout particulièrement l'effort (Dompiert & Pansu, 2010). Pour comprendre ce résultat, nous pouvons faire l'hypothèse que la compétence et l'effort ne sont peut-être pas deux dimensions indépendantes, mais emboîtées l'une dans l'autre. On imagine sans doute qu'une personne compétente a fait des efforts pour être compétente, alors qu'une personne qui fait des efforts n'est pas assurée de devenir compétente. Autrement dit, l'effort pourrait être perçu comme une condition nécessaire mais non suffisante pour réussir ou atteindre les statuts les plus élevés dans notre fonctionnement social, c'est-à-dire pour atteindre les niveaux les plus élevés d'utilité sociale. Nos travaux actuels s'attachent à tester cette hypothèse.

Le second objectif des études présentées ici était d'analyser comment l'attribut « incapacité motrice » peut orienter le jugement. Sur la base des travaux antérieurs (Fiske et al., 2002; Louvet et al., 2009), nous avons formulé l'hypothèse qu'une personne présentée comme ayant des incapacités motrices sera jugée moins compétente, mais faisant plus d'efforts qu'une personne n'ayant pas d'incapacités motrices. Nos résultats confirment effectivement une survalorisation de la cible ayant des incapacités motrices sur la dimension de l'effort. Par contre, cette cible n'est pas dévalorisée sur la dimension de compétence : on n'imagine pas un étudiant en situation de handicap moins compétent qu'une personne n'ayant pas d'incapacités motrices, mais on imagine que pour en arriver là, il a dû fournir plus d'efforts. Ce résultat est cohérent avec des travaux antérieurs qui indiquent que les personnes en situation de handicap sont consensuellement décrites à travers leurs capacités à déployer des efforts (Rohmer & Louvet, 2011).

Par ailleurs, le jugement plutôt positif à l'égard de l'étudiant ayant des incapacités motrices présenté dans notre dispositif peut aussi être interprété en référence aux attentes que nous avons généralement à l'égard des personnes en situation de handicap. D'une part, on ne s'attend pas à ce que ces personnes s'engagent dans des études supérieures. L'individu qui ne correspond pas à cette attente négative pourrait alors être jugé particulièrement positivement, comparativement aux autres membres de sa catégorie (Beaufils & Paicheler, 1988). Néanmoins, le fait de juger positivement la personne présentée n'implique pas un jugement positif à l'égard de toutes les personnes de sa catégorie d'appartenance (Pettigrew & Tropp, 2006). D'autre part, les auteurs soulignent la tendance actuelle à survaloriser des candidats ayant des incapacités motrices dont la formation est en adéquation avec les attentes des filières et métiers perçus comme compatibles avec l'existence de certaines incapacités motrices (Le Roux & Marcellini, 2011). Nous sommes ici dans ce cas de figure : on imagine très bien une personne en fauteuil roulant se former pour un poste de technicien en électronique.

Pour conclure, la prise en compte de l'effort au-delà des compétences permet une analyse novatrice de la question des difficultés d'insertion sociale des personnes en situation de handicap : sous la pression des normes sociales, sous les exigences politiques et législatives, les individus ne considèrent pas que les étudiants en situation de handicap sont de moins bons étudiants que les autres. Néanmoins, en leur attribuant la valeur d'effort plus que celle de compétence, ils contribuent à alimenter la situation de handicap : dans une société qui valorise la compétition et la performance, les individus avant tout caractérisés par les efforts qu'ils fournissent ne sont pas les mieux placés sur le marché de l'emploi.



Références

- ABELE, A. (2003). The dynamics of masculine-agentic and feminine-communal traits: findings from a prospective study. *Journal of Personality and Social Psychology*, *85*, 768-776.
- BEAUFILS, B., & PAICHELER, H. (1988). Attentes, perception et impression : l'effet rebond. *Psychologie Française*, *33*, 68-74.
- BLANC, A. (2010). L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en France : principes et réalités. *Pratiques psychologiques*, *16*, 3-19.
- CHRISTMAN, L. A., & SLATEN, B. L. (1991). Attitudes toward people with disabilities and judgments of employment potentials. *Perceptual and Motor Skills*, *72*, 467-475.
- CURIE, J. (1998). Le discours de la compétence ou l'expert et la diseuse de bonne aventure. *Education permanente*, *135*, 133-142.
- DAMBRUN, M., & GUIMOND, S. (2004). Implicit and explicit measures of prejudice and stereotyping: Do they assess the same underlying knowledge structure. *European Journal of Social Psychology*, *34*, 663-676.
- DOMPNIER, B., & PANSU, P. (2010). La valeur sociale des explications causales en contexte éducatif : Autoprésentation des élèves et représentation des enseignants. *Swiss Journal of Psychology*, *69*, 39-51.
- DUBOIS, N. (1994). *La norme d'internalité et le libéralisme*. Grenoble : PUG.
- DUBOIS, N. (2006). La valeur sociale des personnes. In R.V. Joule & P. Huguet (eds), *Social Psychology* (pp. 81-116). Grenoble : PUG.
- DUBOIS, N., & AUBERT, E. (2010). Valeur sociale des personnes : deux informations valent-elles mieux qu'une? *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, *23*, 57-92.
- DUBOIS, N., & BEAUVOIS, J. L. (2005). Normativeness and individualism. *European Journal of Social Psychology*, *35*, 123-146.
- EBERSOLD, S. (2008). L'adaptation de l'enseignement supérieur au handicap : évolution, enjeux et perspectives. In OCDE (Ed.), *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030* (pp. 241-261). Paris : OCDE.
- EBERSOLD, S. (2009). Le devenir des lycéens et étudiants à besoins éducatifs particuliers à l'issue de l'enseignement secondaire : esquisse conceptuelle et méthodologique. *Les Sciences de l'Éducation, Pour l'Ère Nouvelle*, *42*, 77-92.
- EBERSOLD, S. (2010). L'accès à l'enseignement supérieur des étudiants handicapés dans certains pays de l'OCDE : enjeux et perspectives. *La Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, *50*, 165-174.
- FISKE, S. T., CUDDY, A. J., GLICK, P., & XU, J. (2002). A model of (often mixed) stereotype content: Competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of Personality and Social Psychology*, *82*, 878-902.
- FOUGEYROLLAS, P. (1997). Les déterminants environnementaux de la participation sociale des personnes ayant des incapacités. *Canadian Journal of Rehabilitation*, *10*, 147-160.
- GEORGET, M., & MONIER, M. (2006). *La politique d'accueil des étudiants handicapés*. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- GRAPIN, P. (2004). L'emploi des personnes handicapées en question. *Études*, *400*, 31-41.
- IATRIDIS, T., & FOUSIANI, K. (2009). Effects of status and outcome on attributions and just-world beliefs: How the social distribution of success and failure may be rationalized. *Journal of Experimental Social Psychology*, *45*, 415-420.
- INSEE (2011). Tableaux de l'économie française, édition 2011.
- KAY, A. C., & JOST, J. T. (2003). Complementary justice: Effects of "poor but happy" and "poor but honest" stereotype exemplars on system justification and implicit activation of the justice motive. *Journal of Personality and Social Psychology*, *85*, 823-837.
- KERVYN, N., YZERBYT, V. Y., & JUDD, C. M. (2010). Compensation between warmth and competence: Antecedents and consequences of a negative relation between the two fundamental dimensions of social perception. *European Review of Social Psychology*, *21*, 155-187.
- LE ROUX, N., & MARCELLINI, A. (2011). L'insertion professionnelle des étudiants handicapés en France. *Revue de questions et axes de recherche. European Journal of Disability Research*, *5*, 281-296.
- LOUVET, E., & ROHMER, O. (2010). Les travailleurs handicapés sont-ils perçus comme des travailleurs compétents? *Psychologie du Travail et des Organisations*, *16*, 47-62.
- LOUVET, E., ROHMER, O., & DUBOIS, N. (2009). Social judgment of people with a disability in the workplace: how to make a good impression on employers? *Swiss Journal of Psychology*, *68*, 153-159.
- LOUVET, E., ROHMER, O., & SALHANI, P. (2003). La perception sociale des travailleurs handicapés : Exigences des percevants en fonction de la nature du poste à pourvoir. *Psychologie du Travail et des Organisations*, *9*, 25-45.
- MCCLOY, R. A., CAMPBELL, J. P., & CUDECK, R. (1994). A confirmatory test of a model of performance determinants. *Journal of Applied Psychology*, *79*, 493-505.
- MOLDEN, T. H., & TOSSEBRO, J. (2010). Measuring disability in survey research: Comparing current measurements within one data set. *European Journal of Disability Research*, *4*, 174-189.

MOORMAN, R. H., & BLAKELY, G. L. (2006). Individualism-collectivism as an individual difference predictor of organizational citizenship behavior. *Journal of Organizational Behavior*, 16, 127-142.

PANSU, P., & DOMPNIER, B. (2011). A bi-dimensional scale of scholastic value: social desirability and social utility, two dimensions of personological judgment. *European Review of Applied Psychology*, 61, 31-41.

PEETERS, G. (1992). Evaluative meanings of adjectives in vitro and in context: some theoretical implications and practical consequences of positive-negative asymmetry and behavioral-adaptive concepts of evaluation. *Psychologica Belgica*, 32, 211-231.

PETTIGREW T. F., & TROPP, L. R. (2006). A meta-analytic test of intergroup contact theory. *Journal of Personality and Social Psychology*, 90, 751-783.

ROHMER, O., & LOUVET, E. (2006). Être handicapé : quel impact sur l'évaluation de candidats à l'embauche? *Le Travail Humain*, 69, 49-65.

ROHMER, O., & LOUVET, E. (2011). Le stéréotype des personnes handicapées en fonction de la nature de la déficience. Une application des modèles de la bi-dimensionnalité du jugement social. *L'Année Psychologique*, 111.

VAN SCOTTER, J. R., & MOTOWIDO, S. J. (1996). Interpersonal facilitation and job dedication as separate facets of contextual performance. *Journal of Applied Psychology*, 81, 525-531.

WATERMEYER, B. (2012). Is it possible to create a politically engaged, contextual psychology of disability? *Disability and Society*, 27, 161-174.

WEINER, B. (1986). *An attributional theory of motivation and emotion*. New-York : Springer.

WOJCISZKE, B. (1994). Multiple meanings of behavior: Construing actions in terms of competence or morality. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67, 222-232.

